



PARTIR EN CLASSE DE DECOUVERTES

Guide pratique

La ligue de l'enseignement Fédération des AIL 13 / Fol 83
192, rue Horace Bertin - 13005 Marseille ☎ 04 91 24 31 74 📧 marie.siron@fail13.org
www.sejours.educatifs.org / www.fail13.org

SOMMAIRE

Les séjours scolaires : des outils pédagogiques au service de la réussite des élèves	<i>page 3</i>
Pourquoi partir	<i>page 4</i>
Les thématiques de séjour	<i>page 5</i>
Préparer sa classe de découvertes avec la Ligue de l'enseignement	<i>page 6</i>
Construire son projet	<i>page 7</i>
Financer son projet	<i>page 8</i>
Rédiger sa demande d'autorisation de départ en classe de découvertes	<i>page 9</i>
L'encadrement	<i>page 11</i>
La santé	<i>page 12</i>
Mémento	<i>page 13</i>

Les séjours scolaires : des outils pédagogiques au service de la réussite des élèves.

« Les classes de découvertes constituent pour les élèves un réel dépaysement et un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective que chacun devrait connaître au moins une fois au cours de sa scolarité. »

La découverte d'autres activités et d'autres lieux contribue en effet à enrichir les apprentissages et apporte une stimulation qui favorise l'acquisition de connaissances et de compétences. »

Extrait de la circulaire de janvier 2005.

➤ NOS AMBITIONS

Nous avons les mêmes objectifs que vous : offrir un séjour de qualité à vos élèves, proposer des activités diversifiées et enrichissantes.

Parce que la réussite d'un séjour dépend de son organisation, nous mettrons à votre disposition tous les moyens utiles de l'élaboration de votre projet à sa réalisation en toute sérénité.

➤ NOS GARANTIES

Nos hébergements de qualité, présents sur l'ensemble du territoire pour vous permettre de découvrir les richesses naturelles et culturelles de notre patrimoine, sont tous inscrits au répertoire départemental de l'Education Nationale.

Notre équipe départementale vous apportera une aide au montage du séjour en lien avec le projet d'école et le projet de classe. Par téléphone, par courrier, par mail, dans votre école ou dans nos locaux, nous sommes à votre écoute.

Nos équipes permanentes des centres, qualifiées et diplômées, s'engageront dans un véritable partenariat avec l'équipe enseignante. Leur objectif sera d'assurer le bon déroulement du séjour.

Votre classe de découvertes, c'est aussi la nôtre.

La Ligue de l'enseignement, initiatrice des classes de découvertes, a dressé pour vous les 7 raisons qui feront de votre projet un investissement pédagogique de grande qualité :

➤ **AMELIORER LES COMPETENCES METHODOLOGIQUES**

S'approprier une démarche scientifique en situation, traiter l'information, observer, chercher, analyser, comparer, émettre des hypothèses, les vérifier.

➤ **CONSTRUIRE LES CONCEPTS DE TEMPS ET D'ESPACE**

Se situer dans de nouveaux espaces, connaître le passé et le présent, projeter le futur d'un environnement donné.

➤ **REINVESTIR LES CONNAISSANCES DE BASE**

Ecrire, lire, parler, compter pour questionner, communiquer et raconter, en se servant d'un milieu et d'un mode de vie nouveaux.

➤ **S'APPROPRIER DES TECHNIQUES ET DES OUTILS**

S'exprimer, communiquer, pratiquer des activités sportives ou culturelles, utiliser des outils technologiques.

Mais surtout

➤ **AQUERIR PLUS D'AUTONOMIE**

Développer la curiosité et la créativité. Donner le goût et le sens des responsabilités. Apprendre à gérer la vie quotidienne.

➤ **DEVENIR ACTEUR DE SON PROPRE AVENIR**

Comprendre la diversité de son environnement et la structuration d'un milieu, penser globalement pour agir localement.

➤ **SAVOIR ÊTRE ET VIVRE ENSEMBLE**

Apprendre la vie sociale, la tolérance, construire une démarche citoyenne grâce à la vie en collectivité.

La Ligue de l'enseignement vous propose donc de nombreux thèmes de séjour en parfaite cohérence avec le socle commun de connaissances et de compétences qui constitue le contenu de l'enseignement obligatoire.

➤ **LECTURE ECRITURE**

Plonger dans le patrimoine littéraire et mesurer ses apports à la langue française et s'imprégnant de toutes ses subtilités.

➤ **SCIENCES, TECHNIQUES, MULTIMEDIA**

Observer, manipuler, s'étonner, construire... pour mieux appréhender le monde qui nous entoure.

➤ **ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, ECOCITOYENNETE**

Découvrir et comprendre la nature et la biodiversité pour mieux les préserver et adopter des comportements écoresponsables.

➤ **PROJETS ARTISTIQUES**

Donner toute sa dimension à un projet de classe, se donner les moyens humains et matériels d'une pratique parfois difficile à mettre en œuvre au quotidien.

➤ **SPORTS**

Découvrir un sport dans un cadre sécurisé, acquérir confiance et maîtrise de soi tout en développant le respect de l'autre.

➤ **PATRIMOINE, HISTOIRE**

Partir à la découverte des différents patrimoines historiques, industriels ou architecturaux qui font toute la richesse de nos régions. Faire le lien entre le passé et le présent pour construire l'avenir.

➤ **SEJOURS A L'ETRANGER**

S'ouvrir à d'autres cultures, d'autres mode de vie, à la tolérance. Réinvestir l'apprentissage d'une langue.

➤ **D'AUTRES IDEES, D'AUTRE THEMES :**

A découvrir sur notre site internet www.sejours-educatifs.org ou dans notre brochure.

Préparer sa classe de découvertes avec la Ligue de l'enseignement

Chaque enseignant a son projet et tout projet demande une étude personnalisée.

L'enseignant reste toujours maître de son projet et du déroulement de son séjour.

Notre service Classes de découvertes vous accompagne dans la mise en œuvre de votre projet en fonction de vos besoins.

➤ AIDE A LA CONCEPTION DU PROJET

- ⇒ Elaboration du devis
- ⇒ Participation aux réunions d'information avec les parents
- ⇒ Présentation et préparation du séjour avec l'équipe du centre
- ⇒ Suivi administratif du dossier (réglementation, convention, facturation, assurances...)
- ⇒ Envoi de la brochure de présentation du centre

Toute notre équipe est à votre disposition pour vous renseigner et vous aider. Tous nos séjours sont préparés avec les équipes des centres et leurs intervenants.

➤ AU PROGRAMME DES PREPARATIFS

- ⇒ Visite des locaux
- ⇒ Prise de contact avec les directeurs des centres
- ⇒ Prise de contact avec les intervenants (Brevetés d'Etat, conteurs, artistes...)
- ⇒ Prise de connaissance avec les outils pédagogiques à votre disposition
- ⇒ Préparation des activités prévues durant le séjour

A votre écoute :

- ⇒ Marie Siron, ☎ : 04 91 24 31 74 ou 06 74 26 88 27, ✉ : marie.siron@fail13.org

Construire son projet

➤ L'HEBERGEMENT

Nos centres, répertoriés par le Ministère de l'Education Nationale, offrent de bonnes conditions d'accueil (nourriture soignée et équilibrée, logement confortable, locaux collectifs adaptés, salles de classe et d'activités).

➤ L'ANIMATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

Pour des séjours de 5 jours au moins, la Ligue de l'enseignement peut mettre à disposition un animateur salarié pour l'encadrement de la vie quotidienne (tarif à la demande).

➤ L'ENCADREMENT DU CENTRE

Nos centres sont gérés et animés par un directeur, coordinateur pédagogique qui assume une responsabilité morale et matérielle :

⇒ Accueil et hébergement, économat, entretien des locaux

⇒ Recrutement, encadrement et coordination de l'équipe éducative

⇒ Assistance sanitaire et relations avec les professionnels de santé sur place

⇒ Organisation des activités : tout en respectant le projet de l'enseignant, aide à la réalisation du projet pédagogique, plannings, démarches auprès des intervenants...

➤ L'ENCADREMENT DES ENFANTS

⇒ *Gratuité pour un enseignant par classe*

⇒ Les instructions officielles précisent la présence obligatoire d'un enseignant et d'un accompagnateur par groupe de 20 élèves (16 pour les maternels) puis d'un adulte supplémentaire par tranche de 10 élèves (8 pour les maternels).

⇒ Pour l'encadrement de la vie quotidienne, il est important que les adultes accompagnateurs (parents d'élèves...) aient une compétence reconnue et participent activement à la préparation du séjour.

➤ TRANSPORT

Les tarifs ne comprennent pas le transport jusqu'au centre, ni les transports sur place. Notre service Classes de découvertes peut vous aider dans ces démarches.

➤ ASSURANCE

Les élèves ont une assurance individuelle corporelle souscrite par chaque famille auprès d'une mutuelle par exemple. Avant le départ, vous devez vérifier que tous les élèves sont assurés en Responsabilité Civile et Individuelle Accident. En tant que responsable, il vous revient également de contracter une assurance pour la classe type contrat d'établissement.

La Ligue souscrit une assurance auprès de l'APAC.

Financer son projet

Différents organismes ont développé des politiques d'aide au départ des classes de découvertes. Elles varient d'un lieu ou d'un organisme à l'autre.

➤ LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Les communes, les communautés de communes ainsi que certains Conseils Généraux ou Régionaux apportent leur contribution, parfois conditionnées à une durée minimale de séjour.

➤ L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

La coopérative scolaire fournit un cadre pour faire participer les élèves à des actions concrètes de solidarité, des actions d'autofinancement (vente de journaux réalisés par les enfants, loto, bricolage de Noël...). Les associations de parents d'élèves peuvent aussi se mobiliser en organisant des lotos, ventes de gâteaux...

➤ LE MECENAT D'ENTREPRISE

Il s'organise autour de la participation (y compris matérielle) de commerçants ou d'artisans du quartier ou du village, d'entreprises dans lesquelles travaillent les parents...
Il est utile de clarifier les engagements réciproques.

➤ LES FAMILLES

Leur participation doit être la plus réduite possible, afin qu'aucun enfant ne soit écarté pour des raisons financières. Les familles peuvent régler avec des chèques-vacances. Certains comités d'entreprise allouent des aides. Parfois, la Caf accepte de participer pour les familles en grande difficulté.
Si des fratries participent au même séjour, une réduction de 5% est accordée sur le prix du séjour.

Rédiger sa demande d'autorisation de départ en classe de découvertes

Lieux	La structure d'accueil doit être répertoriée par l'Education nationale. Si hébergement individuel en famille, un accord écrit de tous les parents ou tuteurs est obligatoire.	
Participants	Le maître part avec sa classe, dans son organisation habituelle. La permutation d'enseignants est possible.	
Contenu du dossier	<ul style="list-style-type: none"> ➤ la demande d'autorisation de sortie (annexe 2) ➤ le n° d'inscription de la structure au registre départemental du département d'accueil ➤ le projet pédagogique avec programme détaillé du séjour ➤ le budget prévisionnel ➤ la fiche information transport (annexe 3) avec schéma de conduite pour les trajets aller/retour 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ la liste des transports pendant le séjour (annexe 1 bis) <p>Eventuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ la fiche « test de natation » si activités nautiques avec embarcations sont prévues ➤ une attestation prise en charge si transport pris en charge le centre ou une collectivité
Autorité responsable de la délivrance de l'autorisation	<p>L'inspecteur d'académie de l'IA d'origine de la classe donne l'accord final après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ l'avis de l'IEN sur le projet et l'organisation pédagogique. Avis sur la pertinence et les conditions d'organisation pédagogique du projet de séjour. ➤ l'avis éventuel favorable du ou des IA d'accueil. Avis sur le respect de la réglementation concernant la structure d'accueil, l'encadrement prévu et le déroulement prévisionnel du séjour. 	
Information aux familles	<p>Une note d'information sur les modalités d'organisation comportant une partie réservée à l'accord écrit et signé des parents.</p> <p>Au minimum, prévoir une réunion d'information obligatoire.</p>	

Dispositions médicales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ une fiche sanitaire indiquant les recommandations particulières et confidentielles, complétées des copies des certificats de vaccinations obligatoires et des contre-indications médicales, de l'ordonnance des traitements en cours. ➤ une autorisation écrite des parents pour apporter les soins nécessaires (recommandé).
Normes d'encadrement	Voir page 5 et page 10, l'encadrement des enfants.
Qualité de l'encadrement de la vie quotidienne et des accompagnateurs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ maître de la classe+parent(s) d'élèves et/ou EVS ou animateur(s) BAFA ou autre(s) adulte(s) mentionnés sur la demande d'autorisation de sortie (annexe 2). ➤ 1 assistant sanitaire référent, titulaire du PSC1, AFPS, BNS ou BNPS (en cours de validité) ou diplôme admis en équivalence. ➤ spécificité de l'école maternelle : +ATSEM (avec l'accord du maire).
Délai et dépôt des dossiers	<p>Le directeur de l'école dépose le dossier à l'IEN de la circonscription d'origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 5 semaines (au moins) avant la date de départ si le séjour a lieu dans le même département ➤ 8 semaines (au moins) avant la date de départ si le séjour a lieu dans un autre département ➤ 10 semaines (au moins) avant la date de départ si le séjour a lieu dans un pays étranger

Ne pas oublier de vérifier :

- Le taux d'encadrement, y compris pour le transport. Le chauffeur n'est jamais pris en compte pour le calcul du taux d'encadrement.
- La présence d'un assistant sanitaire sur le centre
- Les conditions particulières de l'encadrement de certaines activités physiques
- L'attestation de prise en charge du transport par le centre durant le séjour si besoin

L'encadrement

Pour garantir la sécurité des élèves, les textes définissent des taux d'encadrement pour la vie collective (transports, activités de découvertes) et les activités sportives dont celles qui nécessitent un encadrement renforcé (ski, escalade, voile, VTT...).

Les prérogatives d'enseignement des activités physiques et sportives sont mentionnées dans le code du sport et sur les cartes professionnelles obligatoires des intervenants.

Les textes précisent également les sports (sports aériens, mécaniques...) dont la pratique est interdite aux élèves du primaire.

➤ ROLES DES PARENTS ACCOMPAGNATEURS

L'investissement des accompagnateurs permet à l'enseignant de se concentrer sur la réussite de son séjour.

	ROLE PEDAGOGIQUE	ROLE TECHNIQUE
LEVER	Aider l'enfant en favorisant l'éveil et le développement de l'autonomie dans les temps de vie quotidienne	Prise en charge des levers échelonnés, des pipis au lit... Veiller à ce que les enfants fassent leur lit, rangent les chambres Rangement du linge propre et du linge sale des enfants Veiller au bon déroulement de la toilette, préparation des affaires pour les activités de la journée
REPAS	Faire prendre conscience aux enfants de l'importance des repas. Apprendre aux enfants les bases d'une bonne alimentation, à maîtriser les quantités afin d'éviter le gaspillage	Accompagner les enfants à la salle à manger Les aider à se servir, vérifier qu'ils mangent de tout Veiller au respect des régimes alimentaires spécifiques Un adulte par table, discuter, veiller au calme, les aider au débarrassage des tables
TOILETTE	Apprendre l'hygiène corporelle	Veiller au bon déroulement de la douche, gérer les soucis et les chagrins éventuels
COUCHER	Veiller à la sécurité des enfants et à leur bonne santé	Assurer le coucher, être présent jusqu'à l'endormissement de chaque enfant, assurer la garde de nuit

La santé



➤ AVANT LE DEPART

Vous devez disposer pour tous les élèves :

- ⇒ des certificats de vaccinations obligatoires
- ⇒ d'une autorisation de soins en cas de d'hospitalisation
- ⇒ d'une fiche sanitaire, d'un PAI s'il existe

☆ Attention :

La fiche sanitaire ne peut comporter de rubrique concernant les antécédents médicaux ou le nom de maladies antérieures ou actuelles. Seul un courrier médical à l'attention du médecin ayant à intervenir auprès de l'enfant peut être demandé.

Par contre, il est essentiel et fondamental de solliciter les parents pour qu'ils signalent toute manifestation, symptôme ou crise (asthme, allergie...) pouvant survenir chez leur enfant ainsi que tout traitement régulier ou occasionnel.

Pour les enfants suivant un traitement au moment du séjour, les parents doivent fournir l'ordonnance correspondant.

➤ PENDANT LE SEJOUR

Pour gérer les traitements médicaux :

- ⇒ tenir les médicaments dans une infirmerie fermée à clé,
- ⇒ identifier chaque médicament avec le nom de l'enfant et la posologie prescrite,
- ⇒ seul un titulaire d'un brevet de secourisme (AFPS, BNS...) peut administrer les soins.

➤ EN CAS D'EXCURSION

Partez toujours avec :

- ⇒ une trousse de secours et penser à noter les soins,
- ⇒ les fiches sanitaires et les autorisations de soin.

Mémento

<p>6 à 10 mois avant le départ</p>	<p><i>Elaboration et proposition de votre projet pédagogique, identification des objectifs visés</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contact avec la Ligue de l'enseignement ➤ Choix des activités, de la période et du lieu du séjour ➤ Information au conseil d'école et aux parents d'élèves ➤ Etablissement du budget ➤ Confirmation de votre inscription avec accord des parents
<p>De la signature de la convention jusqu'à 10 semaines avant le départ</p>	<p><i>Concrétisation du projet</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Signature de la convention ➤ Rédaction de votre projet pédagogique ➤ Demande d'autorisation de sortie après de votre IEN dans les délais impartis selon votre séjour ➤ Communication des documents nécessaires aux familles à l'occasion d'une réunion
<p>10 semaines à 15 jours avant le départ</p>	<p><i>Information aux familles, organisation matérielle</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avec les familles : collecte et vérification des autorisations parentales, de sorties du territoire et des attestations d'assurance ➤ Avec la ligue de l'enseignement : transmission des informations spécifiques (liste des élèves, des accompagnateurs, horaires...)
<p>15 jours avant le départ</p>	<p><i>Derniers préparatifs et mises au point éventuelles</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contact avec le transporteur pour confirmer heure et lieu de départ ➤ Vérification du paiement des familles ➤ Prévenir par écrit l'IEN des modifications éventuelles du projet
<p>Au retour</p>		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation des bilans ➤ Envoi du compte-rendu du dossier de l'Education nationale à votre IEN ➤ Réunion conviviale éventuelle avec les parents et les partenaires

Excellente classe de découvertes !